

POLICE MUNICIPALE



Avec le recrutement, le 4 janvier 2021, de M. Kévin SURGET, issu de la gendarmerie de l'arrondissement de Vannes, au poste de policier municipal et de M. Paul SUCH au poste d'ASVP (agent de surveillance de la voie publique) arrivé en novembre 2020, la police municipale de BADEN se structure.

Les deux agents du service ont investi un local situé sur le parvis de la mairie qui a été spécialement aménagé avec un accès direct à la population.

M. Bertrand CUVILLIER, adjoint au Maire, en charge de la prévention et sécurité des biens et des personnes, en charge également des affaires maritimes, souligne "Nous avons souhaité revoir l'organisation de la police ainsi que sa situation physique au sein de la Mairie afin de privilégier l'accessibilité et la proximité d'avec la population. Le rôle essentiel de la police municipale est de favoriser et d'entretenir un dialogue avec les habitants afin de privilégier la prévention. La répression des incivilités n'est pas sa fonction principale bien que souvent les gens retiennent cela. Nous souhaitons faire évoluer cette image".

Afin de favoriser le contact et le dialogue avec les Badennois, MM. SURGET et SUCH parcourent en moyenne, lors de leurs patrouilles de prévention et de sécurisation, 1.000 à 1.500 kms par mois pour couvrir les 24 km² de la commune.